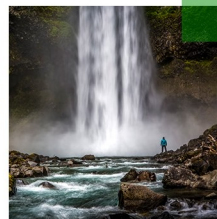


Approche d'investissement durable

de Gestion de Placements TD



Portée

Dans ce document, les références à l'intégration des facteurs ESG excluent certaines stratégies et catégories d'actif, notamment les stratégies liées aux fonds indiciels et certaines stratégies de sous-conseillers indépendants. De plus, l'intégration des facteurs ESG varie selon les fonds et les mandats de GPTD. Pour certains fonds de GPTD dont l'objectif de placement ou la stratégie de placement principale ne tient pas compte des facteurs ESG, le gestionnaire de portefeuille de ces fonds peut, au besoin, intégrer les facteurs ESG à des degrés limités et selon une pondération limitée s'il s'attend à ce que ces facteurs ESG aient une incidence financière importante sur la valeur d'un titre détenu par l'un ou l'autre de ces fonds.

GPTD adopte une approche de gérance active à l'échelle de ses portefeuilles d'actions, de titres à revenu fixe et d'actifs alternatifs. Cette approche comprend le dialogue avec des sociétés et le vote par procuration sur certaines questions liées aux facteurs ESG. Ces éléments de gérance font partie de l'approche générale de GPTD et nous permettent de mieux comprendre une entreprise et de faire part de nos opinions au conseil d'administration et à la direction. Le programme de gérance de GPTD est mené selon l'exposition globale et couvre les actions en gestion fondamentale, les actions en gestion quantitative, les titres à revenu fixe, les actifs alternatifs et les fonds indiciels. La gérance ne constitue pas une stratégie de placement des fonds de GPTD.



Sommaire de gestion

À Gestion de Placements TD (« nous », « GPTD »), nous croyons que la prise en compte des facteurs ESG cadre fondamentalement avec notre philosophie globale. En effet, notre objectif est de trouver des occasions de placement dans des actifs durables à long terme au moyen d'un processus de gestion du risque. Plus précisément, nous nous concentrons sur les enjeux ESG qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la valeur à long terme d'un placement et nous estimons que la prise en compte de ces enjeux permet de mieux évaluer les risques et les possibilités. Même si nous préconisons l'engagement, nous offrons et continuons d'élaborer des produits de placement présélectionnés au moyen d'un filtrage par facteurs positifs aux clients qui ont une philosophie différente en matière d'enjeux ESG.

Les principes ci-dessus orientent la façon dont les équipes de placement de GPTD abordent l'intégration des enjeux ESG et adoptent des processus adaptés à leurs mandats. GPTD déploie depuis longtemps des efforts visant à intégrer la durabilité dans ses décisions de placement; comme nous faisons appel à une approche proactive pour faire progresser notre analyse au fur et à mesure que les données ESG gagnent en maturité, leur importance relative devient plus claire, et les cadres réglementaires s'efforcent d'augmenter la sensibilisation du marché à ces enjeux.

Nous comprenons que de nombreux enjeux ESG ont un double impact : elles influent sur l'orientation financière des entités émettrices détenues et sur l'environnement dans lequel ces entités exercent leurs activités. Dans le

cadre de notre approche, les facteurs ESG, qui sont importants sur le plan financier, sont pondérés en fonction d'autres critères de placement traditionnels, ce qui entraîne des répercussions sur les placements si un facteur ESG ou un événement modifie le profil de risque-rendement ciblé d'un placement. Une attention particulière est accordée aux enjeux ESG qui peuvent accroître le risque systémique et nuire à la durabilité à long terme des marchés financiers en général.

Nous travaillons de concert avec d'autres organisations qui tâchent de faire progresser les efforts de durabilité en matière de gestion de placements dans toutes les catégories d'actif. **GPTD est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) de l'ONU, en plus de participer au Carbon Disclosure Project (CDP), à Climate Action 100+, à la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG) et à l'Investor Stewardship Group (ISG). Nous sommes également membres du Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB).**

Nous avons récemment doté en personnel une équipe attitrée à la recherche et à l'engagement ESG, qui collaborera avec les diverses équipes de placement et leur apportera un soutien à la recherche sur les facteurs ESG, à l'intégration des facteurs ESG et aux efforts en matière d'actionariat actif. Cette équipe veillera à ce que notre approche ESG soit cohérente pour toutes les catégories d'actif et à ce que nous représentions pleinement les diverses participations que nous pourrions détenir dans l'ensemble des stratégies.

Nos contributions aux discussions sur le développement durable

L'investissement durable exige une approche multidimensionnelle qui tient compte des multiples parties prenantes qui guident les stratégies de placement, l'orientation du secteur et la production de données ESG utiles pour la prise de décisions. Grâce à un dialogue ouvert et continu, les gestionnaires d'actifs peuvent contribuer à bâtir l'infrastructure d'information nécessaire pour faciliter

une prise de décisions de placement plus durable. À cette fin, nous avons collaboré et continuons de collaborer avec les organismes de réglementation, les bourses, les partenariats internationaux, les fournisseurs de données ESG et d'autres gestionnaires d'actifs pour faire progresser les choses en matière de financement durable.

Organismes de réglementation



Les cadres de réglementation recherchent une plus grande transparence à l'égard des divers risques ESG. Nous avons collaboré avec les organismes de réglementation afin de veiller à ce que les fichiers de valeurs déposés comprennent l'exigence de communiquer les principaux faits ESG en langage clair. Par exemple, notre travail en collaboration avec les Autorités canadiennes en valeurs mobilières a mené à son avis sur l'information environnementale qui exige que les sociétés ouvertes canadiennes divulguent les hypothèses d'établissement du prix du carbone qu'elles ont formulées dans le cadre de la planification de leurs activités.



Bourses

Nous avons aidé la Bourse de Toronto (TSX) à concevoir et à présenter des ateliers sur la publication d'information environnementale et sociale à l'intention des sociétés cotées à cette bourse.

Relations mondiales



GPTD était l'un des 20 investisseurs institutionnels du monde entier à participer à un projet pilote mené par le Programme des Nations Unies pour l'environnement — Initiative financière (PNUE-IF) visant à évaluer l'impact potentiel des changements climatiques sur les portefeuilles des investisseurs. Nous avons fourni des perspectives sur la façon dont les gestionnaires d'actifs devraient procéder à l'analyse des scénarios fondés sur le climat, une importante recommandation formulée par le Groupe de travail sur l'information relative aux changements climatiques (GIFCC).

Nous continuons d'encourager les autres intervenants du secteur du placement à adopter des pratiques d'investissement durable. Nous avons intégré une composante ESG dans notre système de classement de la recherche des courtiers en valeurs mobilières afin d'encourager les analystes des maisons de courtage à augmenter le nombre de recherches ESG qu'ils réalisent. Dans la mesure où nous faisons appel à des sous-conseillers à l'égard de produits de placement, nous leur demandons d'intégrer les enjeux ESG à leurs processus d'analyse et de prise de décisions en matière de placements. Nous avons consulté des fournisseurs

de données ESG pour connaître leurs méthodologies et leur approche en matière d'évaluation des enjeux ESG. De plus, nous contribuons à l'éducation des médias spécialisés, faisons des présentations à l'occasion de conférences sectorielles et partageons notre expérience en tant que signataires des PRI.

Pour aider les investisseurs à mieux comprendre notre approche, nous publions sur notre site Web un rapport annuel qui présente un suivi de nos engagements relatifs aux PRI, ainsi que des publications sur nos votes à l'occasion de centaines d'assemblées de sociétés.

Intégration des facteurs de durabilité

Ce qui suit définit l'approche de GPTD en matière d'intégration des enjeux ESG et fournit plus de détails sur leur prise en compte et la gérance active entre les diverses équipes.

Gestion fondamentale des actions

L'équipe Gestion fondamentale des actions de GPTD est d'avis que la prise en compte des facteurs ESG permet d'avoir une solide compréhension des risques associés à un placement donné. Le processus d'intégration de ces facteurs à la prise de décisions comporte essentiellement trois volets, soit l'examen systématique des risques ESG liés aux émetteurs, la recherche thématique sur les enjeux ESG et l'actionnariat actif.

Examen systématique des facteurs ESG

Nous croyons qu'il faut porter attention aux enjeux ESG, car ils nous donnent une meilleure idée des risques et des possibilités d'amélioration éventuels. Nous examinons un certain nombre d'indicateurs ESG qui, selon nous, s'appliquent à l'ensemble des secteurs d'activité et accordons une grande importance à toutes les questions qui pourraient nuire aux bénéfices prévus d'une entreprise. Le rapport de recherche sur une société donnée comprend une évaluation des enjeux ESG, et nous nous assurons que les préoccupations liées aux risques ESG sont examinées, mises à jour et évaluées par nos analystes sectoriels. Même si nous avons recours à des renseignements de tiers comme complément à notre travail, par exemple les renseignements de maisons de courtage et des fournisseurs de données ESG, nous considérons qu'effectuer nos propres évaluations et recherches constitue un aspect essentiel du processus.

Recherche thématique sur les facteurs ESG

Nous produisons de vastes recherches thématiques sur les enjeux ESG portant sur des sujets susceptibles d'avoir un fort impact sur les sociétés dans lesquelles GPTD investit. Selon nous, il s'agit de la meilleure façon de mettre en lumière les changements structurels dans divers secteurs et leurs répercussions sur les entreprises.

Actionnariat actif

Notre recherche approfondie oriente notre engagement en matière d'actionnariat actif. Nous cherchons à être un propriétaire actif en effectuant des démarches d'engagement auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons et en exerçant nos droits de vote pour promouvoir le changement. Nous avons l'intention d'améliorer la divulgation d'informations sur les facteurs ESG des sociétés ainsi que les pratiques liées à ces facteurs.

- **Engagement** – Nous utilisons nos recherches approfondies pour accorder la priorité aux efforts d'engagement. Nos analystes sectoriels rencontrent des représentants des sociétés pour discuter de leur structure d'entreprise, de leur orientation stratégique, de leur gestion des risques, de leurs facteurs de coût et de leurs perspectives de revenus. Les enjeux ESG importants sont intégrés pour étayer davantage les évaluations des placements.

Nous mettons principalement l'accent sur les sociétés canadiennes, et nos efforts sont soutenus par les démarches d'engagement en matière de gouvernance effectuées par le personnel et le conseil d'administration de la CCGG au nom de ses membres. De plus, nous participons de temps à autre à des initiatives d'engagement pertinentes qui nous sont présentées par l'intermédiaire du centre d'échanges des PRI.
- **Vote par procuration** – Nous votons au cas par cas quant aux propositions qui touchent à des questions ESG. La recherche sur le développement durable est intégrée à notre processus, ce qui a un impact sur les propositions de la direction et des actionnaires, le cas échéant.

Actions en gestion quantitative

L'équipe Actions en gestion quantitative de GPTD cherche à exploiter les inefficiences des marchés à l'aide d'une combinaison des modèles personnalisés de ses chercheurs et des points de vue de ses gestionnaires de portefeuille. Bien que les modèles quantitatifs facilitent la prise de décisions objectives et portent sur un large éventail de marchés des actions, aucun modèle ne peut couvrir à lui seul toute la complexité des facteurs qui influencent les marchés boursiers. L'équipe est chargée de concevoir des portefeuilles, de voter par procuration et de

déterminer les sources de risque émergentes que les approches quantitatives ne prennent peut-être pas encore suffisamment en compte. Les critères ESG jouent un rôle dans le processus de placement, car ils influent sur le filtre de qualité et permettent de mieux comprendre et d'anticiper les risques prévisibles. En plus d'être un intendant actif, l'équipe Actions en gestion quantitative participe aux dialogues sur les données ESG avec les fournisseurs tiers et élabore des recherches sur les données ESG et l'évolution des tendances.

Indicateurs ESG quantitatifs

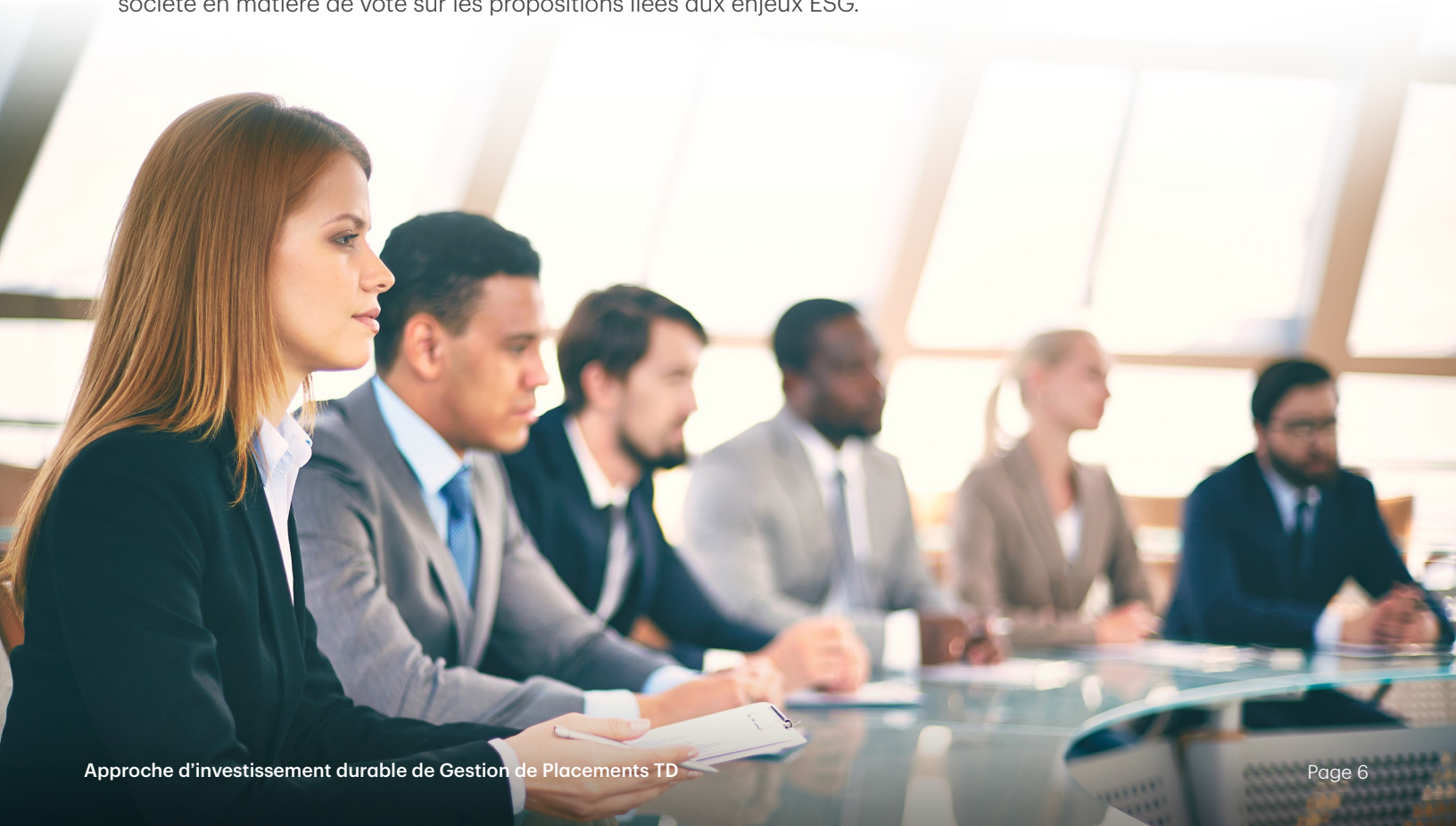
Lorsqu'elle conçoit des modèles quantitatifs, l'équipe Actions en gestion quantitative cherche à produire les prévisions d'alpha et de risque les plus efficaces. Les facteurs et les méthodologies ESG sont pris en compte dans ces efforts de recherche et de développement.

Dialogue sur les données ESG

En outre, l'équipe Actions en gestion quantitative gère un programme d'engagement ESG visant à améliorer la qualité des données provenant des fournisseurs de données. L'équipe vise à aider le secteur à surmonter les limites actuelles des données en matière de placements liés aux critères ESG. Entre autres efforts, l'équipe partage ses méthodologies de validation de données internes avec ses partenaires fournisseurs de données et participe à l'analyse de leurs ensembles de données.

Vote par procuration

L'équipe Actions en gestion quantitative participe activement à l'examen et à la mise en œuvre de l'approche de la société en matière de vote sur les propositions liées aux enjeux ESG.



Titres à revenu fixe

L'équipe Recherche sur le crédit de GPTD évalue les enjeux ESG dans le cadre d'un processus complet de revue du crédit pour les sociétés et les gouvernements. En plus d'évaluer la solidité financière et commerciale des émetteurs, l'équipe effectue une évaluation des enjeux ESG pour chaque émetteur figurant sur la liste de titres approuvés de GPTD. Pour obtenir un portrait complet de la qualité du crédit des sociétés, l'équipe collabore également

avec les directions pour comprendre comment les émetteurs gèrent les risques ESG importants. Notre recherche sur le crédit et notre engagement auprès des émetteurs étayent à la fois nos notations financières internes et nos notes ESG. Notre analyse est régulièrement mise à jour et intégrée aux rapports de recherche, lesquels sont ensuite examinés par le Comité du crédit de GPTD.

Revue de crédit et cotes d'exposition aux enjeux ESG

Chaque analyste sectoriel se concentre sur les risques possibles à court et à long terme associés aux enjeux ESG et sur l'impact éventuel qu'ils pourraient avoir sur la notation financière interne de GPTD. Plusieurs dynamiques ESG sont pondérées et prises en compte dans la cote interne d'exposition au risque de crédit lié aux enjeux ESG.

Nous avons créé une base de données des cotes d'exposition au risque de crédit lié aux enjeux ESG pour chaque émetteur figurant sur nos listes de titres approuvées afin de nous assurer que les risques ESG sont correctement identifiés, caractérisés et calibrés dans notre analyse des portefeuilles de titres à revenu fixe. Nous utilisons diverses sources pour étayer ces cotes; plus précisément, nous intégrons les données ESG d'agences de notation financière, de fournisseurs tiers de données ESG et d'organismes internationaux indépendants. Les domaines d'intérêt liés aux enjeux ESG dépendent du secteur; nos priorités en la matière sont guidées par des cadres bien établis en matière d'importance relative des facteurs ESG. Les analystes sectoriels utilisent ces ressources et leur propre expertise du secteur pour assigner des notes ESG.

Engagement des émetteurs

Nous rencontrons régulièrement des représentants des sociétés et des gouvernements dans lesquels nous investissons ou envisageons d'investir. Les discussions sur la dynamique ESG font partie de cet engagement : les analystes de crédit soulèvent des questions sur les enjeux ESG qui pourraient avoir un impact important sur nos notations financières internes.

Comité du crédit lié aux enjeux ESG

Compte tenu de la sensibilisation accrue aux risques ESG et des discussions approfondies requises, nous avons également mis sur pied un sous-comité qui se penche sur le crédit lié aux enjeux ESG. Ce comité se réunit tous les trimestres, et des sujets intersectoriels d'importance en matière d'enjeux ESG sont à l'ordre du jour.

Qualité

Actifs alternatifs

L'équipe des placements alternatifs de GPTD cherche à intégrer les meilleures pratiques de durabilité dans tous les processus de placement immobilier, d'infrastructure et hypothécaire et de gestion de portefeuille. Les activités liées à ces processus comprennent les acquisitions, le développement, la planification des fonds propres et les activités d'exploitation courantes. Nous croyons que notre

stratégie en matière de durabilité s'harmonise parfaitement avec notre culture, qui met l'accent sur la gestion des risques, les processus rigoureux et les rendements durables. Nous respectons les engagements suivants, qui s'appliquent également aux partenaires de direction et aux fournisseurs de services externes :

Répercussions sur l'environnement

Nous nous engageons à réduire au minimum les répercussions sur l'environnement de nos placements en restant attentifs à l'utilisation des ressources et au gaspillage. Certains de ces efforts comprennent la réduction de la consommation d'énergie et d'eau, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la prise en compte des sources d'énergie renouvelable, la réduction au minimum de la production de déchets, l'accent mis sur le réacheminement des déchets, l'utilisation de matériaux et d'équipement durables, et le respect des normes de certification des tiers en matière de pratiques durables, dans la mesure du possible.

Santé et bien-être

Nous sommes déterminés à améliorer la santé et le bien-être de nos locataires, de nos résidents, de nos fournisseurs et des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Pour y arriver, nous devons notamment nous assurer que les actifs respectent ou surpassent tous les règlements en matière de santé et de sécurité, exiger que nos partenaires de gestion utilisent des principes de passation de contrats durables et responsables et favoriser l'engagement communautaire.

Intégrité et responsabilité

Pour encourager l'amélioration continue des pratiques gagnantes en matière de durabilité et soutenir nos valeurs d'intégrité et de responsabilité, nous nous engageons à promouvoir les pratiques durables et à intégrer les facteurs de durabilité dans nos processus et politiques de placement rigoureux. Nous continuerons de mesurer nos progrès par rapport à ces engagements. Les équipes Services immobiliers et Infrastructure sont toutes deux membres du GRESB.

Intégrité

Surveillance des enjeux ESG

GPTD a un comité d'engagement ESG attiré qui supervise la stratégie ESG globale et les efforts d'intégration de la société. Le comité dirige les discussions sur les enjeux et les engagements liés aux enjeux ESG ainsi que sur l'orientation de la politique ESG. Le comité est composé de divers professionnels chevronnés et comprend des membres des équipes de gestion des placements, de distribution externe et de risques de placement. Le comité se réunit tous les trimestres, et des sous-comités organisent des rencontres ponctuelles au besoin.

Le Comité d'engagement ESG veille à ce que l'approche de placements durables soit mise en œuvre conformément aux mandats applicables et qu'elle

soit communiquée clairement à l'échelle de la société. Les membres du comité recueillent également des commentaires auprès des clients et des consultants, et combinent ces commentaires aux tendances et aux recherches du secteur pour étayer la stratégie et les efforts d'engagement ESG de GPTD.

Le travail du comité d'engagement ESG est communiqué à la haute direction, y compris au chef de la direction, au chef des placements et aux gestionnaires de portefeuille, qui jouent tous un rôle essentiel dans la promotion de la durabilité à l'échelle de la société et au sein des portefeuilles gérés par GPTD. ■

Engagement

Suivez Gestion de Placements TD



Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de Placements TD Inc. à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Le présent document peut contenir des déclarations prospectives qui sont de nature prévisionnelle et qui peuvent comprendre des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à propos de facteurs généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, et le contexte économique général; on suppose que les lois et règlements applicables en matière de fiscalité ou autres ne feront l'objet d'aucune modification et qu'aucune catastrophe ne surviendra. Les prévisions et les projections à l'égard d'événements futurs sont, de par leur nature, assujetties à des risques et à des incertitudes que nul ne peut prévoir. Les prévisions et les projections pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir. Les déclarations prospectives ne garantissent pas les résultats futurs. Les événements réels peuvent différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. De nombreux facteurs importants, y compris ceux énumérés plus haut, peuvent contribuer à ces écarts. Vous ne devriez pas vous fier aux déclarations prospectives. Gestion de Placements TD Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. ^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.